

Note d'orientation thématique

CONGRÈS 2024



79^e CONGRÈS
de l'ordre des
experts-comptables

9 au 11 octobre 2024 - Marseille

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 
Experts-Comptables Services

► TABLE DES MATIÈRES

Les rapporteurs du 79 ^e Congrès.....	3
Le titre du congrès.....	3
La déclinaison thématique.....	4
Réflexions des rapporteurs.....	4
Les prises de parole.....	5
• Format institutionnel.....	5
• Format partenaires.....	5
Modalités de candidature.....	7
Vos contacts.....	7



« Nous avons besoin de vous pour de multiples raisons, comme vous avez besoin de nous, comme nos clients ont besoin de nous ET de vous !

Pourquoi ? Parce que nous vivons au sein du même écosystème.

Cette interdépendance il faut la mettre à profit pour se transformer encore plus vite, développer de nouvelles missions et déployer vos outils qui demain assureront à nos entreprises une place dans un monde où la maîtrise de la data et l'IA seront les clés de la pérennité »

Cécile de Saint Michel – Réunion des partenaires – 16 janvier 2024

► LES RAPPORTEURS DU 79^E CONGRÈS

Farouk BOULBAHRI, Élodie CASSART, Delphine SABATEY, Boris SAUVAGE ont été désignés Rapporteurs du 79^e Congrès de l'Ordre.



Farouk BOULBAHRI

Président du comité du diplôme à l'international



Élodie CASSART

Vice-présidente du Conseil Régional de l'ordre Ile-de-France



Delphine SABATEY

Présidente du Conseil Régional de l'ordre de Nouvelle Aquitaine



Boris SAUVAGE

Vice-président du Conseil national - secteur Études numériques

► LE TITRE DU CONGRÈS

Embarquement immédiat. Du projet de cabinet aux missions de demain !

La thématique du 79^e Congrès se place dans le prolongement direct de la thématique du précédent Congrès. Après avoir expliqué pourquoi les cabinets doivent changer, il faut les accompagner sur le Comment : *Comment faire pour engager le changement dans les cabinets ?*

Les experts-comptables sont de plus en plus nombreux à être convaincus que l'avenir de la profession se joue dans le développement de nouvelles missions au sein des cabinets, et notamment des missions d'accompagnement mais ne savent pas toujours comment faire.

C'est un congrès méthodologique, pratique, opérationnel qui doit être un véritable mode d'emploi, un tutoriel géant de la transformation du cabinet.

Les congressistes doivent trouver des réponses très concrètes à toutes leurs questions sur la méthodologie de transformation du cabinet. Ils doivent pouvoir utiliser toutes les productions du congrès pour gérer leur propre transformation une fois rentrés au cabinet. Ils doivent pouvoir aussi s'appuyer sur les outils présentés par les partenaires sur l'exposition et au sein des animations thématiques proposées.

► LA DÉCLINAISON THÉMATIQUE

Le congrès s'articulera autour des 3 grands axes thématiques :

- ◆ **(Re)construire notre projet de cabinet**
- ◆ **Réaliser nos missions de demain**
- ◆ **Développer nos compétences**

Complétés par un axe transverse, plus spécifiquement lié à la présentation des outils de l'Ordre, aux analyses de la profession, aux actions de la mandature... sur chacun des 3 grands axes définis ci-dessus.

Pour maintenir à jour les compétences techniques des experts-comptables, cette déclinaison thématique sera complétée par des ateliers actualité.

► RÉFLEXIONS DES RAPPORTEURS

Lors de la réunion des partenaires du 16 janvier dernier, Cécile de Saint Michel, Présidente du Conseil national de l'Ordre, a réaffirmé sa volonté de « mettre à profit notre relation de véritables partenaires pour donner aux cabinets les moyens et outils pour se transformer encore plus vite et développer de nouvelles missions dans le but d'assurer aux entreprises une place dans un monde où la maîtrise de la data et l'IA seront les clés de la pérennité ».

Dans le prolongement de ces volontés réaffirmées, les rapporteurs souhaitent que cette 79^e édition du Congrès impulse un véritable mouvement de transformation au sein dans la profession en donnant un mode d'emploi au cabinet : Comment je crée ou j'adapte mon projet de cabinet ? Comment je partage avec mes associés et mes collaborateurs ? Quelles missions mon cabinet peut-il développer demain ? Comment j'embarque mes collaborateurs ? Comment j'adapte leurs compétences ?

De nombreux outils sont proposés par le Conseil national et seront présentés lors du 79^e Congrès. Les outils et solutions des partenaires doivent aussi être mis en avant afin d'accompagner les experts-comptables notamment dans l'actualisation de missions traditionnelles ou le développement de nouvelles missions.

Le Congrès est pour les rapporteurs, LE rendez-vous annuel de la profession et donc l'occasion de vivre une expérience aussi bien dans les salles d'ateliers que dans les allées de l'exposition qui réserveront certaines surprises.

Pour répondre à ce besoin, vous serez invités très prochainement à vous saisir de la Place de marché en accès sur le site Internet du Congrès, à y renseigner vos principaux secteurs d'intervention, et à y faire connaître vos outils et services à travers de courtes vidéos de présentation.

Le 79^e Congrès doit ainsi permettre à ceux qui le suivent :

- ◆ d'actualiser leurs connaissances ;
- ◆ d'échanger avec des confrères ;
- ◆ de rencontrer des partenaires ;
- ◆ de découvrir des outils et services qui permettront la transformation des cabinets et le déploiement de nouvelles missions ;
- ◆ de collecter des bonnes pratiques et des solutions opérationnelles et pragmatiques pour qu'eux-mêmes aient la capacité d'accompagner leurs clients ;
- ◆ de vivre une expérience inspirante ;
- ◆ de se projeter vers un nouveau modèle économique du cabinet.

► LES PRISES DE PAROLE

Différents formats de prises de parole sont proposés à l'initiative soit de l'institution soit des partenaires, et permettent de répondre aux attentes variées des congressistes.

Format institutionnel

L'offre thématique institutionnelle est composée de cinq formats :

- ◆ Plénière : 1 heure 30 minutes
- ◆ Grande conférence – en lien avec la thématique du Congrès : 1 heure
- ◆ Atelier profession – en lien avec la thématique du Congrès : 1 heure
- ◆ Atelier actualité – point d'actualité technique : 1 heure
- ◆ Flashs métiers – présentation d'un outil ou service mis en place par l'Institution : 30 minutes

Format partenaires

L'offre thématique proposée aux partenaires est composée de trois formats correspondant à deux durées :

- ◆ Atelier « solution » : 1 heure
- ◆ Flash meeting : 30 minutes
- ◆ Flash mission : 30 minutes

En dehors de la différence de durée d'intervention, chaque animation poursuit son propre objectif.

L'Atelier solution doit être consacré à la présentation d'une problématique commune à de nombreux cabinets pour engager et réussir leur transformation (positionnement stratégique, développement de nouvelles missions, intégration de l'IA dans le processus de production...). A l'issue de la présentation, le partenaire esquissera sa proposition de solution : outil, service, produit... d'accompagnement, sans pour autant se lancer dans la démonstration de l'outil, qui doit être réservée aux échanges sur le stand.

Les rapporteurs sélectionneront les candidatures ayant une forte valeur ajoutée pour le professionnel tant en termes d'accompagnement que d'outil mis à disposition. Les solutions retenues auront un caractère opérationnel immédiat, dès le retour de l'expert-comptable dans son cabinet. Les rapporteurs s'assureront aussi de la variété des sujets traités.

Le Flash mission, Nouveauté 2024, est à privilégier pour faire des présentations courtes et dynamiques d'outils et services ayant pour objectif de développer des missions ou d'en créer de nouvelles. Un animateur sera chargé par l'organisation de créer l'interactivité avec l'auditoire et de donner du rythme aux échanges.

Pour sélectionner les dossiers de candidature, les rapporteurs s'attacheront à l'intérêt et à la mise en pratique immédiate de l'outil ou du service dans le développement des missions, tout en veillant à la diversité des sujets traités.

Le Flash meeting, quand à lui, est à retenir pour la présentation d'un produit ou d'un service nouveau ou d'actualité pour les cabinets. Ce format prévoit des prises de paroles dans une agora centrale associées à des petits modules de stand répartis autour de l'agora. Pour candidater, le partenaire ne doit donc pas avoir de stand sur l'exposition.

Les rapporteurs choisiront de mettre en avant au sein de cette animation les outils et services les plus originaux et novateurs pour les cabinets, tout en veillant à respecter la pluralité des sujets traités.

► MODALITÉS DE CANDIDATURE

Des dossiers de candidature ainsi qu'un canevas pour vos réponses spécifiques pour chaque animation sont téléchargeables à partir du site Internet d'APAR <https://apar.fr/>.

Afin d'opérer la sélection des candidatures présentées, les rapporteurs seront :

- ◆ Sensibles à la pertinence du dossier,
- ◆ Vigilants à l'absence de caractère commercial,
- ◆ Attentifs à la réelle implication d'un expert-comptable dans l'approche thématique,
- ◆ Soucieux du respect des éléments demandés dans les dossiers de candidature de chaque animation thématique,
- ◆ Attachés à ce que l'outil ou le service présenté soit d'application immédiate par les cabinets, dès le retour du Congrès.

Tout dossier incomplet ne pourra être retenu.

► VOS CONTACTS

Pour la thématique :

- ◆ **Agnès DELEMER**, directeur d'ECS
adelemer@experts-comptables.org

Pour les relations « partenaires » :

- ◆ **Anne ROUSSET**, directrice générale d'APAR
rousset@apar.fr